



**Enfants en justice**

XIX–XX<sup>e</sup> siècles

Pour citer cet article :

Toscani-Merle (Charlotte), Travail de l'éducateur : travail du rêve, travail du deuil, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle en psychopathologie clinique et psychanalyse, Université Paris VII, 2 vol., 1980, 521 p.

*"Si tu n'es pas sage, tu iras en maison de correction !"*

"Etre sage !" - "Etre sage comme une image !", c'est-à-dire : être calme, tranquille, gentil, docile, obéissant, conforme aux désirs et aux rêves des parents. "Si tu n'es pas sage" ... introduit une injonction en même temps que l'éventualité de sa non-observance dont la conséquence serait l'exclusion pour "correction". Dans cette représentation de l'enfant sage se nouent à la fois les nostalgies et les espoirs et se dit le "devoir être" - le sollen - selon la norme en vigueur, sous peine de ... "Etre sage", je crois ne pas savoir encore ce que cela signifie. Les maisons de correction n'existent plus ... du moins sous cette appellation. Et pourtant, je "suis" dans l'Education Surveillée depuis plus d'un quart de siècle !

Je me suis présentée au concours d'entrée "dans les services extérieurs de l'Education Surveillée" peu après la création officielle. J'appartiens à la troisième promotion des éducateurs ayant bénéficié d'une formation. Ainsi, j'ai pu suivre de "l'intérieur" l'évolution de cette institution, depuis sa période "héroïque" jusqu'à la période actuelle de crise - crise suscitée en partie par les interrogations socio-politiques sur le "travail social" dont elle est le rouage le plus ferme : elle est attachée à l'une des Directions du Ministère de la Justice et son personnel est géré, dans sa grande majorité, par le Statut de la Fonction Publique.

D'abord, j'ai vécu "au contact de la réalité quotidienne" dans des internats divers recevant des enfants et des adolescents relevant de décisions de Justice. Ensuite, à l'Ecole d'éducateurs, après 1968, je me suis confrontée à plusieurs générations d'élèves-éducateurs. J'ai eu constamment le sentiment d'un immense vide théorique concernant la pratique éducative, aussi avais-je repris des études de psychologie, commencées dès avant mon entrée dans cette Administration. J'ai fait une analyse. De cet ensemble d'expériences a surgi mon interrogation sur ce qui se "joue", sur

.../...

ce qui se "rêve", sur ce qui "travaille" et "se travaille" dans cette profession d'éducateurs-fonctionnaires, pour en faire une "activité" exceptionnelle.

Freud, s'excusant de n'avoir eu "qu'une participation très modeste à cette application de la psychanalyse" (1), ne donnait-il pas à ce champ de l'éducation une importance particulière lorsqu'il en faisait l'un des trois métiers impossibles ? : "Il y a très longtemps déjà, j'ai fait mien le mot plaisant qui veut qu'il y ait trois métiers impossibles : éduquer, guérir, gouverner; j'avais déjà largement de quoi faire avec le second des trois. Mais je ne méconnaissais pas pour autant la valeur sociale du travail de mes amis éducateurs".

La référence théorique de base de cette réflexion est la Psychanalyse. Il est utile de faire à nouveau référence à Freud. Parlant des connaissances requises pour être analyste, il émit l'idée - qui lui semble fantastique à l'époque - d'une Faculté où "l'enseignement analytique embrasserait aussi des branches fort étrangères au médecin et dont il n'entrevoit pas même l'ombre au cours de l'exercice de sa profession : l'histoire de la civilisation, la mythologie, la psychologie des religions, l'histoire et la critique littéraire" car "s'il n'est pas bien orienté dans tous ces domaines, l'analyste demeure désemparé devant un grand nombre de phénomènes qui s'offrent à lui" (2). Il semble que le projet d'un "enseignement" utile à l'éducateur devrait recouper nombre de ces matières: une étude portant sur leur métier et leur devenir ne peut ignorer d'autres approches. L'insertion dans le "champ social" impose, au minimum, un survol des règles, des lois,

---

(1) FREUD (S.) : Préface à AICHORN (A.) (1925), Jeunesse à l'abandon, Toulouse, Privat, 1973.

(2) FREUD (S.) : "Psychanalyse et médecine" in Ma vie et la Psychanalyse, Paris, Gallimard, Collection "Idées", 1950, p. 179.

des normes, donc de l'organisation et de l'"ordre" à l'origine d'une telle profession. Il semble également utile de s'interroger sur la part de "réalité", sur la part de "mythe" qui fait fonctionner une Institution chargée de "ré-éducation". Une question essentielle se pose ainsi d'emblée sur ce que l'on pourrait appeler un "imaginaire" de l'Education Surveillée.

Ainsi, pour reprendre l'intéressante comparaison de Lévi-Strauss, s'il me paraît essentiel d'interroger le "travail" de l'éducateur selon l'art de l'"ingénieur", en l'occurrence, ici, en utilisant les connaissances théoriques et pratiques de la psychanalyse, il me paraît indispensable de faire également oeuvre de "bricolage" dont la règle du jeu "est de toujours s'arranger avec les 'moyens du bord', c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, parce que la composition de l'ensemble n'est pas en rapport avec le projet du moment, ni d'ailleurs avec aucun projet particulier, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec les résidus de constructions ou de destructions antérieures". L'ensemble des moyens du bricoleur, pour Lévi-Strauss, n'est pas définissable par un projet, il se définit seulement par son instrumentalité (1). Ainsi, je serai amenée à puiser des éléments de réflexion - du moins dans la partie de présentation du métier d'éducateur et de la définition de ses relations avec ses "interlocuteurs" - dans le Droit, dans la Criminologie, dans les Sciences Sociales...

Deux exemples, cités in extenso malgré leur longueur, ont l'intérêt de préciser comment la théorie analytique peut élucider certains choix. Le premier exemple constitue l'"Epilogue" du chapitre sur le "Néguvisme Social" des Essais d'Ethnologie générale de

---

(1) LEVI-STRAUSS (C.) : La pensée sauvage, Paris, Plon, 1962, p. 27.

Devereux (1) :

Quelque quinze ans après avoir écrit ces pages, je psychanalysais un jeune délinquant névrotique qui haïssait la société et ses lois plutôt que les êtres humains; telle fut du moins son attitude jusqu'à ce qu'il vînt à comprendre que, dans sa prime enfance, il avait haï surtout ceux que la société avait autorisés à se conduire envers lui d'une manière particulièrement frustrante, impassible et dure. Un jour, bien qu'il ait eu souvent maille à partir avec la loi, il se mit à parler avec une chaleureuse sympathie d'un certain agent de police qui avait abusivement joué de son influence auprès d'un employé de cinéma pour le faire entrer dans la salle sans billet. Une analyse de cet incident montra que la seule manifestation d'affection et de loyauté à laquelle le patient accordait valeur authentique était la volonté de la part d'un adulte - "ennemi héréditaire des jeunes" - de commettre un acte illégal en faveur d'un adolescent ou d'un enfant. Les actes de générosité autorisés ne comptaient purement et simplement pas. Par ailleurs, l'accomplissement d'un acte illégal constituait, aux yeux du patient, une preuve de rationalité, car il tenait toutes règles, quelle que soit leur nature, pour inutiles et déréalistes. Il me fallut près d'un an pour l'amener à comprendre que, pour être autorisées, une affection et une sympathie pouvaient n'en être pas moins authentiques. Vers le même temps, je suis parvenu à lui faire reconnaître que certaines règles sont comme les os du corps : elles rendent possible l'accomplissement de nombreux mouvements volontaires, mais seulement "aux dépens" d'une perte de flexibilité générale, laquelle, bien entendu, aurait pour effet d'exclure toute possibilité

---

(1) DEVEREUX (G.): Essai d'Ethnologie générale. Traduit de l'anglais par Tina Jolas et Henri Gobard, Préface de Roger Bastide, Paris, Gallimard, N.R.F., 1970, p. 123.

de mouvement quel qu'il soit. Dès l'instant où il eut saisi cela, non seulement il s'abstint de tout acte délinquant, mais encore il chercha à prévenir, par la bonté et la persuasion, les actes de rébellion gratuits de la part d'autres jeunes délinquants. Aussi bien, n'ayant ni les moyens ni peut-être les dons nécessaires pour devenir médecin, il décida de devenir rééducateur pour délinquants juvéniles, vouant sa vie à aider par la douceur les jeunes à éviter les accrochages avec la loi".

Il s'agit, pour ce jeune homme, du choix de la profession d'éducateur, après une "prise de conscience", sinon une "résolution" de problèmes dont la manifestation se jouait dans un cadre social, en relation avec la loi. Cette profession qui autorise une action auprès d'une certaine population (reflet ?) permet d'opérer un renversement quant à la situation de ce sujet, ou tout au moins quant aux modes d'expression de certains de ses "mouvements". Je ne chercherai pas plus avant s'il a pu amorcer quelque chose de différent dans cette profession, ni même si une analyse prolongée l'aurait fait persister dans cette voie...

Le récit fait par Anna Freud pourrait, à première lecture, se situer à l'opposé (1) :

"Une remarquable pédagogue avait commencé sa carrière d'éducatrice à l'âge de 18 ans, lorsque, à la suite de circonstances familiales malheureuses, elle quitta la maison de ses parents pour accepter un poste d'éducatrice de trois petits garçons. Le deuxième de ces garçons constituait un cas difficile. Il se montrait farouche, renfermé et peu éveillé, jouait dans la famille un rôle secondaire,

---

(1) FREUD (A.): "Quatrième conférence présentée en 1930 aux éducateurs et éducatrices du Foyer d'accueil de la Ville de Vienne" in Initiation à la psychanalyse pour éducateurs, Toulouse, Privat, 1968, p. 71-72.

et les parents le dépréciaient continuellement par rapport à ses deux frères bien doués et gentils. L'éducatrice concentra tout son amour-propre sur cet enfant et obtint en peu de temps un excellent résultat. Le petit garçon la prit en affection, s'attacha à elle avec plus de tendresse qu'il n'en avait jamais manifesté, se montra plus ouvert et plus gai, son intérêt pour les études augmenta, et elle réussit même en y mettant tous ses efforts à lui faire rattraper deux classes en un an, supprimant ainsi son retard.

"Dès lors, il n'en fallut pas plus aux parents pour devenir fiers de l'enfant qu'ils avaient jusqu'à ce moment négligé de chérir. Ils firent un effort pour s'occuper davantage de lui, les rapports de l'enfant avec eux et par là aussi avec ses frères s'améliorèrent jusqu'à ce que finalement, le petit fût accepté comme membre à part entière dans le cercle familial. Mais là-dessus surgit une difficulté inattendue. L'éducatrice à qui l'on devait donc ce succès commença alors à avoir à son tour des difficultés avec l'enfant, elle lui retira toute son affection, n'arriva plus à venir à bout de lui et quitta finalement la maison dans laquelle on l'estimait beaucoup, précisément à cause de l'enfant qui avait d'abord exercé sur elle la plus forte attirance.

"Une psychanalyse à laquelle elle se soumit presque quinze ans plus tard par intérêt pédagogique lui fit comprendre le pourquoi des choses. Elle-même s'était autrefois imaginé, pour des raisons plus ou moins valables, être chez elle "l'enfant mal aimée", ce qui était vraiment le cas du petit garçon lorsqu'elle entra comme préceptrice dans cette famille. Cet enfant étant lui aussi tenu à l'écart, elle s'était reconnue en lui, elle s'était identifiée à lui. Par tout l'amour et toute la sollicitude qu'elle avait manifesté à

son égard, elle ne prétendait exprimer que ceci : voilà comment on aurait dû me traiter pour faire de moi quelque chose. Le succès qui s'ensuivit avait déchiré le lien d'identification. L'élève était devenu par là un être indépendant qui n'avait plus rien à voir avec sa vie à elle. L'hostilité qu'elle lui montra ensuite provenait uniquement de la jalousie; elle ne pouvait qu'envier le succès qu'elle n'avait jamais obtenu pour elle-même.

"Vous allez dire : heureusement que l'éducatrice n'avait pas encore été analysée au moment où cela s'est passé, sinon nous aurions été privés d'un beau succès d'éducation. Mais moi, je vous répondrai : de tels succès sont payés trop cher. Ils se paient avec les échecs de tous ces enfants qui n'ont pas la chance de porter en soi des symptômes de souffrance qui rappellent à l'éducateur sa propre enfance, lui permettant ainsi de s'identifier à eux. Il me semble que nous avons le droit d'exiger que le maître ou l'éducateur ait appris à connaître et à dominer ses propres conflits avant d'entreprendre sa tâche de pédagogue. Autrement, les élèves ne sont pour lui qu'un matériau plus ou moins propice à donner une issue affective à ses propres difficultés latentes".

De ces deux relations, la première indique comment les "symptômes" peuvent se transposer et trouver, pour leur contenu inconscient, un mode d'expression de type socialisé. Le sujet concerné y atteint, semble-t-il, un équilibre par rapport à lui-même et dans sa relation avec les autres, autres dont il est à noter qu'ils ne sont pas n'importe quels autres... La seconde - comme la première d'ailleurs - si elle démontre que le "choix" de ce métier ne saurait être neutre, révèle, de plus, comment s'est joué, à travers le travail éducatif, un aspect des conflits relatifs à l'histoire personnelle de l'intéressée, aspect resté inconscient lors de l'événement. Il s'en est suivi un constat d'échec, et, après de nombreuses années seulement, une analyse.

.../...



La question qui se pose pourrait se formuler de la façon suivante :  
entre ces deux "explications", celle de la motivation et celle de l'échec, serait-il possible d'envisager une troisième "solution", à savoir que, à travers la "fonction" éducative, se jouerait pour l'"actant" quelque chose d'analogue à ce qui se passe pour tout individu - sans que cela doive forcément s'analyser - lors du rêve, rêve dont on sait que son empêchement ou son interruption peuvent être cause d'états pathologiques ?

Freud avait établi une analogie de structure entre le mot d'esprit, le rêve, l'acte manqué et le symptôme. "Le symptôme est quelque chose qui va dans le sens de la reconnaissance du désir, mais sous la forme d'un masque, sous une forme close, illisible si personne n'en a la clé" (1). L'analogie entre la manifestation du symptôme et le fonctionnement de l'éducateur (pourrait-on parler alors en termes de "formation de substitution" ?) a déjà été proposée par des chercheurs du Centre de Formation et de Recherche de l'Education Surveillée. Sans aller jusqu'à faire radicalement cette assimilation, serait-il pensable que ce "lieu" de travail puisse, en fonction des représentations suscitées par la proximité avec l'enfance et l'adolescence, soumettre le désir de l'éducateur à des "pensées" de même type que les "pensées du rêve" qui "se présentent comme des pensées qui ne sont pas pensées" (1) et à des mécanismes du même ordre que la condensation et le déplacement ?

Un deuxième axe d'interrogation me paraîtrait pouvoir bénéficier :  
- d'une part, des thèses élaborées plus particulièrement par Abraham et Ferenczi, et reprises par Maria Torok et Nicolas Abraham

---

(1) LACAN (J.) : "Les formations de l'inconscient", in Bulletin de Psychologie. Leçons de décembre 1957 à juin 1958. Compte-rendu de J.B. PONTALIS, pp. 250 et 183.

lorsqu'ils nouent autour de la "Maladie du deuil" la problématique de l'incorporation et de l'introjection. Pour Maria Torok, un conflit peut être devenu insurmontable parce que l'objet n'a pas aidé l'enfant à introjecter la pulsion, "de par son absence, sa carence ou sa séduction". Ainsi, l'individu peut se trouver "aux prises avec un travail du deuil bloqué, de même nature que la "douleur du deuil", car seule "l'introjection des pulsions met fin à la dépendance objectale". "La visée de l'introjection est de l'ordre de la croissance : elle cherche à introduire dans le Moi, en l'élargissant et en l'enrichissant, la libido inconsciente, anonyme et refoulée". Dans le cas où la pulsion n'a pu être introjectée, l'objet est incorporé. Or "l'objet incorporé, au lieu et place de l'objet perdu, rappellera toujours (de par son existence et par l'allusion de son contenu) quelque chose d'autre de perdu : le désir frappé de refoulement" (1).

- d'autre part, de la mise en évidence par Serge Leclaire, du meurtre irréalisable mais nécessaire de l'"enfant merveilleux" toujours renaissant : "Il y a pour chacun de nous, toujours, un enfant à tuer, le deuil à faire et à refaire continuellement d'une représentation de plénitude, de jouissance immobile, une lumière à aveugler pour qu'elle puisse briller et s'éteindre sur fond de nuit. Qui ne fait et refait ce deuil de l'enfant merveilleux qu'il aurait été, reste dans les limbes et la clarté laiteuse d'une attente sans ombre et sans espoir; mais qui croit avoir, une fois pour toutes, réglé son compte à la figure du tyran, s'exile des sources de son génie, et se tient pour un esprit fort devant le règne de la jouissance" (2).

A la lumière de ces théories, peut-on poser l'hypothèse que le

---

(1) TOROK (Maria): "Maladie du deuil et fantôme du cadavre exquis", in *Revue Française de Psychanalyse*, Paris, PUF, 1968, n° 4, pp. 715-733.

(2) LECLAIRE (S.): *On tue un enfant*, Paris, Le Seuil, Collection "Le champ freudien", 1975, p. 12.

travail de l'éducateur, en raison de son champ, et des pulsions qu'il met en mouvement, serait plus spécifiquement susceptible de favoriser "la fatalité du resouvenir en acte" (1), afin que s'accomplisse le retour du refoulé ? Peut-on penser que s'effectuerait "en silence" un remaniement libidinal qui pourrait être de même registre que celui réalisé par l'appareil psychique lors du "travail du deuil" ? Enfin, sans trop délirer, peut-on aller jusqu'à supposer que, parfois, les événements surgis dans le contexte éducatif suscitent un processus d'élaboration comparable à celui qui est à l'oeuvre dans l'établissement de connexions associatives ?

Apporter des réponses à ces interrogations impliquerait la pratique multiple d'analyses menées avec des éducateurs. Or, jusqu'à une période récente, les éducateurs s'étendaient peu sur le divan, laissant supposer la possibilité de réaliser, dans ce cadre professionnel, une économie de résolution de tensions. A défaut de cette expérience, la solution la plus efficace, excluant le risque de stéréotypie que pouvait constituer un questionnaire fermé, était de mener des entretiens de type clinique. Ces entretiens pourraient déterminer le "vréel" (2) cherché par chaque éducateur, et, dans ses répétitions, sinon dans ses remémorations, l'"histoire" du travail de chacun dans cette Administration, la "perception" de son accomplissement, et son "résultat", résultat qui pourrait, dans certains cas, se présenter comme une sorte de perlaboration (durch arbeiten) où le seul événement imposerait un insight. Corrélativement, une "lecture" des documents internes à l'Institution préciserait la représentation

---

(1) TOROK (Maria) : op. cit., p. 726.

(2) Terme emprunté à Julia KRISTEVA : "Le Vréel", in Folle Vérité. Vérité et vraisemblance du texte psychotique. Paris, Le Seuil, Collection "Tel Quel", 1979, p. 11 : "...le grand bouleversement des êtres parlant aujourd'hui peut se résumer ainsi : la vérité qu'ils cherchent (qu'ils cherchent à dire), c'est le réel - 'Vréel', donc".

de la population prise "en charge" par eux, le rôle joué par la Justice, l'Ordre, la Loi, à travers leur fonction, et donc l'image de l'Etat instituant l'Education Surveillée, Etat dont ils sont les "fonctionnaires".

Dans un premier temps, il m'a semblé nécessaire de ne pas opérer de sélection réfléchie de personnes à entendre. J'étais nommée, depuis 1976, psychologue dans un Service d'Accueil et d'Education, assurant un hébergement temporaire et une orientation rapide des filles de treize à dix-huit ans faisant l'objet d'une mesure d'urgence ordonnée par un magistrat de Paris. J'ai donc demandé en priorité aux éducateurs de ce Service s'ils acceptaient des entretiens ayant pour thème leur propre fonctionnement. Quatre éducateurs et quatre éducatrices de cet établissement ont répondu d'emblée à ma demande. Leur accord a été facilité par le fait qu'ils n'ignoraient pas ma longue appartenance au même "Corps des Educateurs". Pour les autres entretiens, mon souci était de rencontrer les personnes les plus différentes quant à leur origine, leur âge, leur fonction. Je désirais également entendre des personnes ayant quitté l'Education Surveillée ou ayant pris des distances par rapport au travail éducatif. Sur deux années, j'ai réuni vingt-quatre entretiens représentant huit cent quatorze pages dactylographiées et constituant un matériel que je n'avais pas osé espérer aussi important et intéressant.

La technique consistait à laisser les éducateurs suivre le plus possible le fil de leurs associations. Je ne m'étais pas imposé de commencer chaque fois l'entretien par la même question. Les trois jalons que je m'étais fixés concernaient :

- le "comment" ils étaient arrivés à l'Education Surveillée,
- le "comment" ils avaient l'impression d'y être et d'y faire quelque chose avec les jeunes,
- le "comment" ils avaient "passé" leur propre enfance.

Il me semblait que seul un discours non organisé pourrait éventuellement faire sourdre quelque "contenu" de l'inconscient concernant leurs propres désirs d'enfants, afin de dégager éventuellement ce qui, de ceux-ci, pouvait se retrouver dans d'éventuelles "mises en scène" du fait de leur expérience présente avec des enfants ou des adolescents. Le hasard a fait que sur les quatorze hommes et les onze femmes rencontrés, onze avaient entrepris - sans que j'aie connaissance de cette situation au moment de ma demande - une analyse, parfois rapidement interrompue d'ailleurs. Neuf d'entre eux avaient commencé des études de psychologie, dont deux seulement avant leur entrée à l'Education Surveillée (ces deux derniers ne comptant pas dans le nombre des "analysants" (1)). Des deux personnes ayant quitté l'Education Surveillée, il est à noter qu'elles assurent une fonction d'enseignement de niveau universitaire, l'une étant, de plus, à mi-temps, thérapeute d'enfants dans un grand Service parisien. Trois personnes n'assurent plus directement une fonction éducative : l'une est devenue psychologue dans cette même Institution, une autre est détachée dans des fonctions de responsabilité syndicale, la dernière a été détachée auprès du Bureau des Méthodes et de la Recherche à la Direction. Deux sont animateurs de formation dans les Ecoles d'Educateurs. Pour les autres, ils couvrent la diversité des fonctions : Responsable d'un Service de Milieu Ouvert, Responsable d'un Internat, Responsable d'une Institution Spéciale d'Education Surveillée (Service Polyvalent). Les éducateurs contactés hors de mon lieu de travail sont Educateurs-Contractuels, Educateurs en formation; ils sont nommés depuis peu ou anciens; l'un est militant politique; d'autres ont des formations universitaires ou des talents originaux. Sur le nombre total, deux éducatrices étaient détachées de l'Education Nationale.

---

(1) Il convient de préciser que, sauf deux, toutes les personnes rencontrées travaillent dans la Région Parisienne. Il est probable qu'un tel concours de circonstances ne pourrait se retrouver en province.

Ces entretiens présentent donc une particulière diversité. Il n'est évidemment pas question de les soumettre à des grilles d'analyse de type sociologique ou psycho-social, ni de quantifier, ni même de tenter d'y retrouver des croisements, des consensus... Il s'agit d'en faire une "lecture", mettant à jour un "dire" de la fonction éducative, producteur de signification à des niveaux variables, et dont la clé est l'interprétation.

Le plan de ce texte se disposera comme suit : dans une partie introductive, je décrirai la structure de l'Education Surveillée - qui prend place dans l'appareil d'Etat - dans son rapport à la Justice, à la Loi, et partant, à la "déviante", en essayant d'interroger l'"imaginaire" qui sous-tend la "visibilité" de cette Institution. Je ferai une brève histoire de celle-ci. Je présenterai le statut de l'Educateur. Je poserai le problème de la "population" visée par l'oeuvre d'éducation. Dans une première partie, je situerai la place de l'Educateur dans le vaste champ du "Travail Social". Je ferai appel aux recherches effectuées par le Centre de Formation et de Recherche de Vaucresson sur les "motivations" de l'Educateur, en essayant de comprendre leur détermination en fonction de représentations particulières, à un moment donné. Je tenterai une approche de la "fonction" d'éducateur. La seconde partie essaiera de répondre aux questions sur le travail de l'éducateur comme lieu "manifeste" de production de l'Inconscient en ce qu'il offre un matériel susceptible d'opérations assimilables à celles qui constituent le "Travail du Rêve".

La troisième partie étudiera les rapports qui permettent d'établir si, et comment, quelque chose de l'ordre du travail du deuil est favorisé, ou empêché, dans cette pratique d'un "métier jeune parmi les jeunes". En dernière partie, sous forme de conclusion, je considérerai le "travail de l'éducateur" comme voie privilégiée d'une mise en acte, d'une abréaction, qui permettrait un "travail psychique" susceptible de faire cesser l'insistance répétitive et, dans le même mouvement, de prendre une importance essentielle dans le "devenir" de l'individu ayant "vocation" pour cette profession.